



République du Burundi

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET (RELANCE)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG/APP)

Titre de la mission : Etude sur l'audit fiscal dans le secteur minier.

N° de l'Avis à Manifestation d'Intérêt: PRCIEG/APP/AMI/C1/015

No de Don : Q951

Le *Gouvernement de la République du Burundi* a sollicité un financement de l'*Association Internationale de Développement (AID)*, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce *don* pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Etude sur l'audit fiscal dans le secteur minier.**

L'étude a trois objectifs :

1. Etablir la nomenclature de taxes applicables au secteur minier – pour les grands et petits opérateurs - en fonction de la législation minière et autres code (comme celui des Impôts) applicable aux opérateurs miniers ;
2. Etablir la cartographie des systèmes actuels de contrôle physique et financier du recouvrement des redevances minières, notamment l'évaluation des contraintes de capacités institutionnelles, ainsi que des risques ;
3. Elaborer un cadre pour le renforcement des capacités d'administration de l'impôt minier, en particulier au sein des Ministères en charge des Mines et des finances, afin d'assurer le respect des régimes fiscaux et des termes de contrats de mise en valeur des ressources minières.

L'Unité de Gestion du *Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)* invite les **firmes ou cabinets de consultants** (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (CV, documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc...).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID* » du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné sur base de l'expérience et des qualifications, telle que décrit dans les Directives de Consultants (chapitre 5).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 8h à 17h30 (heure de Bujumbura).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **24 Août 2015** à 9h (heure de Bujumbura).

*A l'attention du Coordonnateur du Projet de Renforcement des Capacités
Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG),
Nouveau Building du Ministère des Finances
2ème Etage, Bureau n° 207
Tél. Bureau +257 22 25 27 58/59
+257 22 25 27 62/63
Tél. Portable: +257 72 00 32 65
BP : 922
E-mail: prcieg.app@gmail.com
Bujumbura-Burundi*